

parce qu'une partie de l'acide muriatique employé serait consommé sans effet utile pour saturer la chaux.

Il résulte enfin des nombres contenus dans le tableau qu'il ne peut pas exister de meilleur minerai que celui de Crettnich, et que deux parties de ce minerai produisent autant de chlore que trois parties de minerai de France.

J'ignore pourquoi les deux variétés que l'on trouve à Romanèche se vendent le double l'une de l'autre, quoiqu'elles aient à-peu-près la même composition.

*ANALYSE des eaux minérales de Nérís
(département de l'Allier) ;*

PAR M. P. BERTHIER, Ingénieur au Corps royal des Mines.

LES eaux de Nérís sont situées à une lieue de Mont-Luçon dans un vallon qui s'ouvre sur les bords du bassin du Cher. Il paraît qu'elles étaient très-fréquentées dès le temps des Romains; car les ruines d'un amphithéâtre et d'un aqueduc que l'on voit près de la ville, et les découvertes fréquentes qu'on fait en fouillant la terre, de médailles, vases, statues, de débris de marbres polis et de mosaïques, prouvent que Nérís avait été ornée de monumens très-somptueux par les Empereurs.

Les eaux de Nérís jouissent encore aujourd'hui d'une grande réputation: elles ont le grand avantage de faire presque toujours du bien et de ne jamais faire de mal. Les malades sont bien traités à Nérís: ils y trouveront encore plus de commodités et d'agrémens lorsque les constructions et les plantations que le Gouvernement fait faire, seront terminées.

Il y a à Nérís plusieurs sources qui paraissent être toutes de la même nature: elles sortent d'un terrain primitif; elles versent leurs eaux dans un très-grand bassin creusé au milieu de la place, et très-bien entretenu.

Les eaux sont chaudes et acidules, elles n'ont qu'une très-faible saveur, mais elles rougissent sensiblement la couleur du tournesol. Une analyse que l'on a faite avec un très-grand soin sur

un litre de l'eau de la source du puits de César a donné :

	Sels sans eau.	Sels cristallisés.
Carbonate de chaux et silice.	0,00017	0,00017
Sulfate de soude.	0,00037	0,00084
Bi-carbonate de soude.	0,00057	0,00042
Muriate de soude.	0,00020	0,00021
	<u>0,00111</u>	<u>0,00164</u>

Ou si l'on suppose la soude à l'état de sous-carbonate :

	Sels sans eau.	Sels cristallisés.
Carbonate de chaux et silice.	0,00017	0,00017
Sulfate de soude.	0,00037	0,00084
Sous-carbonate de soude.	0,00026	0,00070
Muriate de soude.	0,00020	0,00021
	<u>0,00100</u>	<u>0,00192</u>

Il y a en outre de l'acide carbonique libre dont on n'a pas déterminé la proportion, et une petite quantité de matière végétale jaunâtre.

Les eaux de Nérès contiennent une proportion de sels alcalins sensiblement plus grande que les eaux de Chaudes-Aigues; cependant celles-ci sont, dit-on, plus énergiques que les premières: cela provient probablement de ce qu'elles renferment une quantité double de carbonate de soude (1).

Les sels alcalins que l'on pourrait extraire des eaux de Nérès, seraient composés de :

Sels sans eau. {	Sulfate de soude.	0,44
	Sous-carbonate de soude.	0,32
	Muriate de soude.	0,24
	<u>1,00</u>	

(1) Voyez *Annales des Mines*, t. V. p. 498.

ORDONNANCES DU ROI,

CONCERNANT LES MINES,

RENDUES PENDANT LE QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1820

ET LE PREMIER DE 1821.

QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1820.

ORDONNANCE du 18 octobre 1820, portant que le sieur Jean-Baptiste Blanc est autorisé à conserver et à tenir en activité le martinet à cuivre qu'il possède sur la rivière d'Arc, domaine de Rocfavour, commune de Vertabren, arrondissement d'Aix, département des Bouches-du-Rhône, et dont la consistance est déterminée par le plan joint à la présente ordonnance.

Martinet
à cuivre de
Vertabren.

ORDONNANCE du 25 octobre 1820, concernant la Compagnie des mines de fer de Saint-Etienne, département de la Loire.

Mines de
fer de Saint-
Etienne.

LOUIS, etc., etc., etc.

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur;

Vu l'acte d'association en forme de statuts, passé devant Pourret et Vinoy, notaires à Saint-Etienne (Loire), le 11 novembre 1818, et l'acte supplémentaire du 2 septembre 1820 entre les sieurs de Gallois, Boignes, Neyrand frères, Thiold-